

AMAP DE SAINT PEE SUR NIVELLE - CONTRAT POULET

Période du contrat : mars/mai 2013

Date limite de remise du contrat : le 04 mars 2013

Kidearen IZENA / NOM de l'adhérent:
HELBIDEA / Adresse :
Tel Domicile : Mugikor / portable :
 Pas de mail. Courriel :

Producteur Jean Paul Aguer

Le consommateur a pris connaissance de la charte AMAP® et s'engage :

- à respecter les principes de la charte AMAP,
- à régler d'avance l'achat de ses produits.
- à prendre en compte les aléas de production
- à récupérer ses produits sur le lieu de la distribution.
- à participer à la réunion bilan avec les producteurs

Chaque adhérent engage sa responsabilité civile en cas d'incident.

Date et signature de l'adhérent

Le...../...../2012

64120 beyrie joyeuse

a pris connaissance de la charte AMAP® et s'engage :

- à respecter les ENGAGEMENTS de la charte AMAP,
- à livrer l'AMAP et à être présent le **jeudi à 20h sur le parking du fronton.**
- à répondre aux questions des consommateurs et à participer à la réunion bilan avant le renouvellement de contrat.

Le producteur engage sa responsabilité civile en cas d'incident.

Signature du producteur

CONTRAT POUR 5 LIVRAISONS

TYPE DE PRODUIT	NOMBRE DE POULETS PAR LIVRAISON	MONTANT LIGNE
Grand Poulet * (1,800 kg x 7,5 €/kg = 13,50€ TTC	...	5X13,50 € TTC = ...67,50... TTC
<i>* le poids supplémentaire sera payé en fin de contrat</i>	Montant total TTC = 67,50...€ TTC	
	Règlement de l'intégralité, en 1 chèque	
	Règlement en 2 chèques (montant total TTC /)	= ...33,75...€ TTC
Dont TVA à 5,5 % - (montant TTC / 1,055) =€		

LIVRAISONS LE :28 mars , 11 & 25 avril , 2 & 23 mai

Tous les chèques sont remis au gérant de contrat du producteur au moment de la signature des contrats, établis à l'ordre du producteur **Jean Paul AGUER.**

Le producteur les encaissera en début de contrat (1 chèque) ou en début de mois (2 chèques)

⌘

AMAP

Saint Pée sur nivelle

REÇU

L'adhérent (nom) M de l'AMAP Saint Pée /Nivelle a confirmé son engagement d'achat de POULETS, correspondant à l'option ci-dessous, à l'ordre de **AGUER JEAN PAUL**

TYPE DE PRODUIT	NOMBRE DE POULETS PAR LIVRAISON	MONTANT LIGNE
Grand Poulet * (1,800 kg x 7,5 €/kg = 13,50€ TTC	...	5X 13,50€ TTC = 67,50 € TTC
<i>* le poids supplémentaire sera payé en fin de contrat</i>	Montant total TTC = 67,50 € TTC	
	Règlement de l'intégralité, en 1 chèque	
	Règlement en 5 chèques (montant total TTC /)	= ...33,75 € TTC
Dont TVA à 5,5 % - (montant TTC / 1,055) =€		

LIVRAISONS LE : 28 mars , 11 & 25 avril , 2 & 23 mai

Attention pour ce contrat livraison le JEUDI

Arduradunak / contact

AMAP POULETS : Delsol daniel – tél 06.89.36.57.26 – poupon71@orange.fr

Jean Paul AGUER

64120 BEYRIE SUR JOYEUSE

MISE A JOUR : 24/02/2013

Synthèse	FERMOSCOPIE	
	Situation actuelle	Evolutions envisagées à N + 2
Historique du producteur	Reprise exploitation beaux parents	
Structure	Les batiments de la sucession Investissements mise aux normes(uban)	
Surface et productions	33 ha culture 2 hectares +production de foin	
Main d'œuvre	Statut agricole en titre principal 50 % du revenu produits de la ferme inscrit à la mutualité sociale agricole comme Chef d' exploitation+ une aide familial	
Les pratiques de production	Passage en bio sous peu race du poulet cou peler Ja 87 croissance lente poussins achetés à 6 semaines Ail pour les vers thym (respiratoire)libre en plein air Aucun traitement aucun probleme sanitaire Pas de découpe transport en caisson dans voiture Réfrigérée activité déclarée à la ddsv	
Qualité du produit		
Commercialisation	Poulets 1kg800 circuit de vente directe ferme marchés amap	
Le contrat		

Synthèse	CONTRAT D'OBJECTIFS		
	Points forts	Points faibles	Evolutions envisagées N + 2
Durabilité économique			
Durabilité Sociale	La surperficie de l'exploitation	N'est pas en bio pour l' instant	
Durabilité environnementale			